



Universiteit  
Leiden  
The Netherlands

**"Mort par estre mors d'une chatte" (Quart livre, XVII)**

Smith, P.J.

**Citation**

Smith, P. J. (2021). "Mort par estre mors d'une chatte" (Quart livre, XVII). *L'année Rabelaisienne*, 5, 430-435. doi:10.15122/isbn.978-2-406-11504-5.p.0431

Version: Accepted Manuscript

License: [Licensed under Article 25fa Copyright Act/Law \(Amendment Taverne\)](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3201606>

**Note:** To cite this publication please use the final published version (if applicable).

**Paul J. Smith, « Mort par estre mords d'une chatte » (*Quart livre*, XVII), *L'Année rabelaisienne* 5 (2021), pp. 431-435**

L'épisode de Bringuenarilles contient un long catalogue de morts étranges, dont Rabelais lui-même indique, sans trop préciser, les sources : Pline l'Ancien (et Verrius, mentionné par Pline, mais dont on ne connaît que le nom), Valère Maxime, Baptiste Fulgose, et un certain « Bacabery l'aisné ». Ce dernier nom remplace, dans l'édition définitive de 1552, celui de « Rifflandoille » dans l'édition partielle du *Quart livre* – nom qui reprend celui d'un personnage présent dans *Pantagruel* (XXIX, 320), avant d'être réutilisé dans l'édition définitive du *Quart livre*. Robert Marichal, dans une note de l'Édition critique des *Œuvres* de Rabelais, explique le nom de Bacabery l'aisné : « Cet auteur imaginaire n'est autre qu'un [sic] anagramme qui doit se lire : *Rabelais cy en bas*, c'est-à-dire “Rabelais ici le dernier” ; *en ba*, pour *en bas*, ayant soit son sens littéral : “en bas de la liste”, soit celui de “postérieurement”<sup>1</sup> ». Quelle que soit l'interprétation que l'on préfère, les deux suggestions interprétatives proposées par Marichal semblent impliquer que Rabelais cherche à souligner qu'il a inventé ou découvert lui-même certains exemples afin de les insérer dans cette liste traditionnelle de morts étranges.

Quels pourraient être ces nouveaux exemples ? Le catalogue comprend trois cas qui sont probablement du cru de Rabelais, parce qu'ils diffèrent de ceux des autres personnages du catalogue par leur identité inconnue. Qui plus est, celui de « Philippot Placut » se distingue des autres cas par la prose poétisée de sa présentation, qui fait entrevoir trois vers quasi isosyllabiques avec assonance et rime en [y] et allitération en [pl]

Plus de Philippot placut [l] lequel estant sain et dru [l] subitement mourut [l] en payant une vieille debte (QL, XVII, 580)

Cette présentation poétisée, qui se rapproche d'une épitaphe burlesque<sup>2</sup>, suggère une création fantaisiste plutôt qu'un événement historiquement passé.

Le second cas, celui de Quenelault, médecin normand inconnu, est probablement aussi une personne inventée, parce que, de l'édition partielle à l'édition définitive, la description de son cas subit des changements trop importants pour que ce personnage soit historiquement authentique<sup>3</sup>.

Le troisième cas présente une personne sans nom : « celluy qui à Rome est en la voye Flaminie [1548 : *pres la porte Flaminie*] enterré, lequel en son epitaphe se complainct estre mort par estre mords d'une chatte on petit doigt ». C'est cette mort étrange qui va nous occuper dans la présente notice.

Les commentaires des éditions modernes au sujet de ce passage restent assez vagues. L'édition de la Pléiade explique : « Épitaphe conservée dans une église romaine<sup>4</sup> ». L'Édition critique est plus explicite :

Le Duchat nous a conservé le texte cette épitaphe qui se trouvait dans une église d'Augustins :

---

<sup>1</sup> François Rabelais, *Œuvres*, éd. A. Lefranc *et al.*, tome VI, *Le Quart livre*, chapitres I-XVII, Genève, Droz – Lille, Giard, 1955, p. 213, n. 59.

<sup>2</sup> Rapprochement suggéré par Raphaël Cappellen, que nous remercions pour sa lecture attentive du présent article et ses suggestions précieuses.

<sup>3</sup> Comparer « Plus de Guignemauld Normand medecin, grand avaleur de pois gris, et Brelandier tresinsigne : lequel subitement en Montpellier trespasa, par faulte d'avoir payé ses debtes : et pour avec un trancheplume de bies s'estre tiré un ciron de la main » (1548) et « Plus de Quenelault medicin Normant, lequel subitement à MonsPELLIER trespasa, par de bies s'estre avecques un trancheplume tiré un Ciron de la main » (1552). Raphaël Cappellen nous fait remarquer que le thème de la « debte » de la variante de 1548 fait étrangement écho au cas de Philippot Placut.

<sup>4</sup> OC, p. 1523.

Hospes, disce novum mortis genus, improba felis  
Dum trahitur, digitum mordet, et intereo.<sup>5</sup>

Et voici le commentaire de Le Duchat, qui, dans l'édition de 1741, mentionne plusieurs sources :

On la [= cette épitaphe] voit dans une Eglise de Religieux Augustins, & François. Schottus Sénateur d'Anvers la rapporte en ces termes dans son voyage d'Italie :

Hospes, disce novum mortis genus, improba felis  
Dum trahitur, digitum mordet, & intereo.

Simon Goulart, Tom. 2. Pag. 480. de ses Hist. adm. & mémor. fait aussi mention de cette Epitaphe, & Nathan. Chytræus l'avoit rapportée dès l'an 1593. pag. 20. de son *Itinerum Europæ deliciæ*. Edit. de 1606. mais au lieu de *dum trahitur* il a mis *dum teneo*, en quoi il n'a pas été suivi par Othon Melander, lequel n°. 25. du 2 Tom. de ses *Joco-Seria* l'a donnée comme on la lit dans le voyage de François Schottus<sup>6</sup>.

À ce grand nombre de témoignages historiques, on pourrait en ajouter d'autres. Ainsi, Raphaël Cappellen nous signale celui d'un voyageur français anonyme, datant de 1574-1578 :

En ceste église je remarquay un distique fort gentil qui est gravé en une pierre contre terre, pour Epitaphe d'un qui mourut de la morsure d'une chatte lequel est tel :

*Hospes disce novum morte genus ; improba feles,  
Dum trahitur, digitum mordet, et intereo.*<sup>7</sup>

Cette transcription implique que cette pierre tombale est une curiosité touristique bien connue au XVI<sup>e</sup> siècle, probablement déjà à l'époque de Rabelais. Par ailleurs, en tant que médecin, Rabelais est sans doute très intéressé dans cette mort causée par la morsure d'un chat – le cas est aussi mentionné dans un ouvrage contemporain d'histoire naturelle de la main de Jean Du Choul<sup>8</sup>. Notons, par ailleurs, que la variante *dum teneo*, signalée par Le Duchat se répète régulièrement, tout comme la variante *feles* (c'est cette graphie que donnent le voyageur français inconnu<sup>9</sup>, Jean Du Choul et quelques autres<sup>10</sup>), au lieu de *felis*. L'existence de ces variantes est une preuve supplémentaire que cette pierre tombale est un véritable topos dans les récits de voyage et les guides touristiques de l'époque, mais dont la mention seule ne garantit pas que l'on ait décrit la pierre *de visu*.

Il est étonnant de constater que, malgré cette pléthore de témoignages historiques, ni Le Duchat ni les éditions modernes de Rabelais ne précisent dans quelle église la pierre tombale se trouve. Le seul éditeur à mentionner explicitement l'église en question fut William Francis Smith, dans son édition et traduction anglaise du *Quart livre* de 1548 :

---

<sup>5</sup> Rabelais, *Œuvres*, éd. A. Lefranc, *op. cit.*, p. 211, n. 36. Nous traduisons : « Passant, apprend une nouvelle façon de mourir : alors que le (la) méchant(e) chat(te) est bien traité(e), il (elle) mord au doigt, et je meurs. »

<sup>6</sup> François Rabelais, *Œuvres*, éd. Jacob Le Duchat, Amsterdam, J.-F. Bernard, 1741, tome 2, p. 47, note 8.

<sup>7</sup> « Voyage d'Italie », British Library, Lansdowne MS 720: 1574-1578. Nous citons d'après la transcription donnée dans E. Muntz, « Les monuments antiques de Rome à l'époque de la Renaissance. Nouvelles recherches (Suite et fin) », *Revue Archéologique*, juillet-décembre 1886, troisième série, t. 8, p. 33-39 (p. 36).

<sup>8</sup> Jean Du Choul, *De varia quercus historia, Accessit Pylati montis descriptio*, Lyon, Guillaume Rouille, 1555, p. 93.

<sup>9</sup> Nous n'avons pas pu vérifier si l'éditeur moderne de ce journal ne s'est pas trompé dans sa lecture du latin.

<sup>10</sup> Voir, entre autres, la transcription faite par Claude Binet communiquée à Pierre Pithou (BNF, Département des Manuscrits, Dupuy 449, fol. 86 v<sup>o</sup>).

*It is on the floor on the left side of the nave, in the Church of S. Maria del Popolo (sometimes called in documents of Saec. XV. S.M. ad Flaminiam) just inside the gate on the via Flaminia.*<sup>11</sup>

Cette précision de W. F. Smith n'a pas été remarquée par la critique rabelaisienne.

Au sujet de cette pierre tombale on trouve plus de précisions dans un article écrit en néerlandais par le lexicologue Jaap Engelsman, qui, par ailleurs, n'était pas au courant de la note de W. F. Smith. Dans son article, publié dans *Faicts & Dicts*<sup>12</sup>, revue néerlandaise distribuée confidentiellement parmi quelques amateurs de Rabelais, Engelsman précise que la pierre tombale est située à côté du troisième pilier sur le côté gauche de la nef. Cette pierre se compose de deux parties. La partie supérieure, qui pointe vers le haut autel, montre l'image d'un blason. La partie inférieure pointe vers l'entrée de l'église et elle contient une inscription funéraire. La pierre tombale ne porte pas de nom, ce qui n'était probablement pas non plus le cas à l'époque, puisque Rabelais se contente d'écrire « celluy Engelsman n'a pas réussi à identifier le blason familial. Quoique la figure héraldique soit très usée, il est possible de reconnaître les contours d'un arbre avec des branches entrelacées. Il s'agit plus précisément du blason de la famille Della Rovere, dont le nom a le sens de « rouvre », espèce de chêne, et dont le blason est décrit officiellement en jargon héraldique : « D'azur au rouvre d'or aux rameaux passés en sautoir ». Cette famille influente a des liens étroits avec la basilique, ce dont témoignent, entre autres choses, les deux chapelles célèbres, la Cappella Della Rovere et la Cappella Basso Della Rovere.

Quant à l'inscription funéraire, elle est aujourd'hui partiellement effacée ; seules quelques lettres sont lisibles (Fig. 1). Engelsman en donne la transcription suivante :

HOSPESDISC. N...MM...ISG.....ELIS  
DVMTRAHITV. DIGITVMMO.D..ETINTEREO

Mais ce qui en reste correspond à la transcription donnée par Schottus et par Le Duchat. Cela a pour conséquence que les variantes signalées plus haut (*dum teneo* et *feles*) ne proviennent pas d'une transcription *in situ* – dans le cas du voyageur français anonyme, la transcription s'est probablement faite à partir d'une autre transcription préexistante.<sup>13</sup>

Concluons : l'exemple de celui qui est « mort par estre mords d'une chatte » montre comment Rabelais a compilé sa liste de morts étranges : en plus des exemples tirés des sources littéraires et des exemples inventés, il fait également usage de ses expériences personnelles ; dans ce cas, de son séjour à Rome. En effet, contrairement au voyageur français anonyme, il n'y a pas de raisons pour supposer que Rabelais n'ait pas vu la pierre tombale de ses propres yeux.

---

<sup>11</sup> Rabelais, *The First Edition of the Fourth Book of the Heroic Deeds and Sayings of the Noble Pantagruel*, trad. W.F. Smith, Londres [*privately Printed*], 1899, p. 51, note 1. Je remercie Raphaël Cappellen de m'avoir signalé cette référence.

<sup>12</sup> Jaap Engelsman, « “Conservée dans une église romaine” : de kattensteen », *Faicts & Dicts*, 25 (décembre 2001), p. 2-5. Texte en ligne : <https://www.yumpu.com/nl/document/read/20040693/faicts-dicts-25-december-2001-rabelaisnl> (date de consultation : 7 août 2020). Cet article contient aussi quelques photos de la pierre tombale. Dans la version en ligne de cet article, ces photos sont malheureusement de mauvaise qualité, contrairement à celles produites dans la version en papier.

<sup>13</sup> Ce recours aux transcriptions préexistantes des inscriptions vues est une pratique courante dans les récits de voyage.

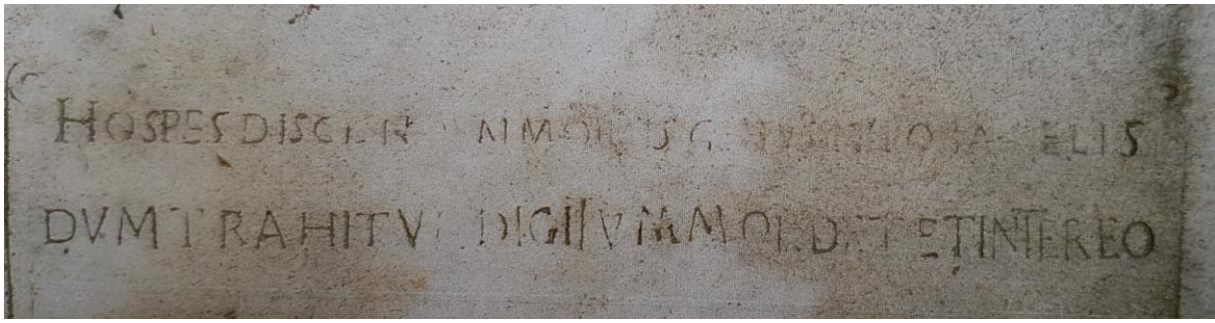


Fig. 1 – La basilique Santa Maria del Popolo à Rome. Inscription funéraire. Photo prise par Jaap Engelsman, le 24 avril 2001.